

## Budget primitif 2020 de la commune

---

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le vote du Budget Primitif 2020 de la commune, pour lequel chacun des chapitres de chaque section devra faire l'objet d'une délibération.

En termes de méthodologie, nous suivons l'ordre suivant : d'abord les recettes, et ensuite les dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Pour l'année 2020, le budget primitif de **fonctionnement** s'équilibre à la somme de **8 118 560,85 €** et le budget d'**investissement** à la somme de **6 123 548,50 €**.

Afin que chacun d'entre vous puisse analyser les prévisions par chapitre, au préalable une vue d'ensemble du budget primitif de la commune vous est préalablement présentée, tant en matière de fonctionnement que d'investissement.

Il est ainsi porté à votre connaissance que :

1) Le budget de fonctionnement 2020 prévoit une épargne brute de 1 241 797,85 € et une épargne nette de 620 066,85 €

Comme évoqué lors du Débat d'Orientations Budgétaire (DOB), la crise sanitaire du covid-19 impacte fortement les finances de notre commune. Le coût direct est estimé à 400 000€ hors charges de personnel.

La baisse des recettes, directement liée à la crise sanitaire sera d'environ 450 000 € (redevances et droits des services de Rosquerno Estuaire, de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (y compris les participations des communes conventionnées), de l'Espace Jeunes, de la restauration scolaire, des spectacles, du Musée Bigouden, des droits de place sur le marché, des redevances des terrasses...).

En contrepartie, les dépenses de fonctionnement vont baisser d'environ 100 000 €, par rapport à l'année 2019 (l'alimentation, les activités de l'ALSH et de Rosquerno, les prestations des artistes pour les spectacles...).

En fonctionnement, une ligne spécifique a été créée pour identifier les dépenses supplémentaires en lien direct avec la crise sanitaire. Une somme de 50 000 € est inscrite au budget primitif 2020 pour l'achat de masques, plexiglas, gants, gel hydroalcoolique...

2) Le budget d'investissement 2020 présente quant à lui un déficit prévisionnel cumulé d'environ 1 380 000 € qui nécessiterait un recours à l'emprunt du même montant pour répondre aux exigences d'équilibre budgétaire.

En 2019, la commune a contracté un emprunt pour 2 000 000€ alors que le budget primitif présentait un besoin de plus de 4 600 000 €. Ceci tient principalement au fait que par souci de transparence nous inscrivons l'intégralité des dépenses, même lorsqu'elles sont appelées à se réaliser sur plusieurs exercices.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES

#### SYNTHÈSE RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'année 2020, nous estimons les recettes de fonctionnement à 8 118 560,85 €

RECETTES RÉELLES BP + DM 2019	RECETTES RÉELLES CA 2019	RECETTES RÉELLES BP 2020
8 211 440 €	8 862 474,51 €	7 962 217,85 €
RECETTES TOTALES BP + DM 2019	RECETTES TOTALES CA 2019	RECETTES TOTALES BP 2020
8 363 600 €	9 130 444,15 €	8 118 560,85 €

La différence entre les recettes réelles et les recettes totales est de 1 398 140,80 € (381 830 € pour les opérations d'ordre entre sections et 1 016 310,85 € de virement à la section d'investissement).

Comme chaque année, nous estimons les recettes avec prudence d'autant plus que la reprise des activités (périscolaire, extrascolaire, culturelles et Rosquerno Estuaire) est incertaine.

### Chapitre 013 : ATTÉNUATIONS DE CHARGES

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
60 000 €	80 946,78 €	60 000 €

Ces recettes comprennent les remboursements de l'assurance statutaire et de l'assurance maladie pour les agents en arrêt de travail.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 60 000 € au chapitre 013 « Atténuations de charges ».**

### Chapitre 70 : PRODUITS DES SERVICES

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
677 060 €	767 545,20 €	424 460 €

L'estimation des recettes de ce chapitre est fortement diminuée par rapport aux réalisations de l'exercice 2019.

Les recettes prévisionnelles par activité sont détaillées de la manière suivante :

- Rosquerno Estuaire : 40 000€
- Périscolaire et ALSH : 98 700€
- Restaurant scolaire : 105 000€
- Espace jeunes : 5 500€
- Billetterie des spectacles : 66 400€
- Billetterie et boutique du Musée Bigouden : 31 000€

Les redevances d'occupation du domaine public seront en baisse compte tenu de l'annulation des redevances pour les terrasses adressées aux commerçants (cf délibération du CM du 30/06/2020). Il est inscrit 24 000 € pour 2020.

Les autres recettes envisagées sur ce chapitre n'appellent pas d'observations particulières.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 424 460 € au chapitre 70 "Produits des services".**

### Chapitre 73 : IMPÔTS ET TAXES

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
5 120 700 €	5 182 759,26 €	5 235 841,85 €

Ce chapitre est constitué des impôts locaux, des droits de mutation, des droits de place et de la compensation de la taxe professionnelle. Il représente une part importante des recettes de la commune.

En 2020, les taux d'imposition n'augmenteront pas. Le budget prévisionnel a été établi sur les indications reçues de la DGFIP. Compte-tenu de l'augmentation des bases, le produit des impôts locaux est estimé à 4 260 000€.

Le montant de l'attribution de compensation de la CCPBS qui nous a été communiqué est de 508 441,85 € pour 2020.

Les recettes des droits de place du marché sont diminuées, celui-ci ne s'est en effet pas tenu durant une longue période : - 36 000€ environ par rapport aux recettes 2019.

Les informations collectées sur l'état du marché immobilier nous conduisent à prévoir une augmentation des droits de mutations à hauteur de 370 000€, contre environ 360 000€ en 2019.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 5 235 841,85 € au chapitre 73 "Impôts et taxes".**

#### **Chapitre 74 : DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
1 990 980 €	2 157 662,19 €	2 157 216 €

Nous avons reçu les notifications pour les dotations de l'État. Nous percevrons pour l'année 2020, 739 443€ au titre de la Dotation Forfaitaire, 759 136€ de Dotation de Solidarité Rurale et 204 411€ de Dotation Nationale de Péréquation. Soit + 68 794€ par rapport à l'an passé.

Les aides de la CAF pour les activités péri et extrascolaires devraient être équivalentes à celles de 2019.

Les communes conventionnées participeront au fonctionnement des accueils de loisirs à hauteur de 80 000€.

Les services culturels bénéficieront de subventions. 14 800€ du département pour l'activité spectacles et 13 200€ de fonds européen pour le Musée. Ainsi qu'une aide régionale dans le cadre de la Fête de la Bretagne de 7 000€.

La compensation des taxes locales, environ 145 000€, est basée sur la notification reçue.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 2 157 216 € au chapitre 74 "Dotations, subventions et participations".**

#### **Chapitre 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
358 000 €	373 316,13 €	74 700 €

Ce chapitre regroupe surtout les recettes des loyers, les locations perçus par la ville et divers remboursements de frais.

37 100€ sont inscrits pour les loyers des immeubles.

Le service culturel connaît en 2020 une baisse d'activité, nous inscrivons donc 32 000€ pour l'activité Congrès.

L'importante différence avec le CA 2019 provient de l'intégration du résultat du budget du Lotissement du Halage de près de 309 000€ sur l'exercice passé.  
Pour mémoire en 2018, nous avons réalisé 58 287,58€ de recette au chapitre 75.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 74 700 € au chapitre 75 "Autres produits de gestion courante".**

#### **Chapitre 76 : PRODUITS FINANCIERS**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
0 €	61,29 €	0 €

En 2020, nous n'inscrivons pas d'intérêt sur les parts sociales.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter l'absence de recettes au chapitre 76 de "Produits financiers".**

#### **Chapitre 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
4 700 €	300 199,19 €	10 000 €

Ce chapitre est constitué de vente de biens, de recettes exceptionnelles et du produit résultant de l'occupation de locaux communaux par les lycées et collèges.

L'écart entre le budget prévisionnel et le compte administratif s'explique sur ce chapitre par les produits de cession. Les ventes sont inscrites au BP à la section d'investissement (chapitre 024) mais réalisées sur la section de fonctionnement.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 10 000 € au chapitre 77 "Produits exceptionnels".**

#### **Chapitre 78 : REPRISE SUR AMORTISSEMENT ET PROVISION**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
0 €	0 €	0 €

En 2020, nous n'inscrivons aucun crédit sur ce chapitre

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter l'absence de recettes au chapitre 78 de "Produits financiers".**

## Chapitre 042 : OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
152 160 €	267 969,64 €	156 343 €

Sous ce chapitre se concentrent les travaux en régie (réalisés par les Services Techniques pour le compte de la commune) et les amortissements de certaines subventions perçues. 150 00€ pour les travaux en régie et 6 343€ d'amortissements de subventions.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 156 343 € au chapitre 042 "Opérations d'ordre de transfert entre sections".**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT : DÉPENSES

### SYNTHÈSE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES RÉELLES BP + DM 2019	DÉPENSES RÉELLES CA 2019	DÉPENSES RÉELLES BP 2020
6 907 520 €	6 726 162,70 €	6 720 420 €
DÉPENSES TOTALES BP + DM 2019	DÉPENSES TOTALES CA 2019	DÉPENSES TOTALES BP 2020
8 363 600 €	7 449 701,32 €	8 118 560,85€

Nous souhaitons contenir ces dépenses tout en préservant le niveau et la qualité du service public. Ce résultat est le fruit d'un travail de concertation avec l'ensemble des services municipaux.

Pour y parvenir, il nous faudra encore compter sur un suivi particulier des enveloppes budgétaires par les responsables des services de la ville.

## Chapitre 011 : CHARGES À CARACTÈRE GENERAL

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
1 777 520 €	1 716 311,69 €	1 705 770 €

Afin de conserver une capacité d'investissement suffisante, nous souhaitons bien maîtriser les dépenses tout en permettant aux services municipaux de disposer de suffisamment de crédits pour mener à bien leurs missions. Pour 2020, nous inscrivons 1 705 770€

Les inscriptions de la majeure partie des articles du chapitre 011 ont donc été évaluées en tenant compte des besoins des services et en fonction des dépenses effectivement faites sur l'année 2019.

Les prévisions de dépenses sont en baisse sur plusieurs postes tels que l'alimentation (fonctionnement à minima du restaurant scolaire durant plus de 3 mois, fermeture du centre de Rosquerno,), les achats de prestations de service (activités extérieures de l'alsh et de l'espace jeunes, annulation des spectacles au Triskell).

Pour d'autres lignes budgétaires l'augmentation est inévitable : les achats de fournitures non- stockées liés aux équipements pour le Covid-19, les livres pour la médiathèque (en 2019 le fonds a été constitué sur la section investissement), les contrats de prestations de services toujours plus nombreux pour les diverses maintenances.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 1 705 770 € au chapitre 011 "Charges à caractère général".**

#### **Chapitre 012 : CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
4 100 000 €	4 066 623,58 €	4 040 000 €

Comme indiqué lors de la présentation du ROB, une légère baisse de la masse salariale est prévue en 2020.

Cette prévision tient toutefois compte de la mise en place du RIFSEEP depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020, des évolutions de carrières, des élections municipales du mois de mars, de la participation au CNAS, de la protection sociale complémentaires, etc.

Bien entendu les efforts de gestion des charges de personnel se poursuivent en 2020. Chaque vacance de poste fera l'objet d'une étude particulière. Les remplacements des arrêts de maladie seront limités et examinés au cas par cas selon les critères de continuité absolue du service et de norme d'encadrement.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 4 040 000 € au chapitre 012 "Charges de personnel et frais assimilés".**

#### **Chapitre 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
850 500 €	821 443,99 €	826 650 €

La commune souhaite préserver le soutien qu'elle apporte au monde associatif, créateur de lien social.

Les subventions annuelles versées aux associations en 2019 se sont élevées à la somme de 159 270 €, montant auquel s'ajoutent les aides en nature constituées par la mise à disposition gracieuse de salles, le prêt de matériel, etc. Les subventions scolaires et jeunesse étaient de 49 063,69€.

En 2020, nous inscrivons respectivement 170 000€ et 30 000€ pour soutenir ces activités, ainsi que 10 000€ pour la subvention de solidarité internationale.

La subvention 2020 à l'OGEC est calculée à hauteur de 123 500€ en légère baisse compte-tenu du nombre d'enfants pont-l'abbiste fréquentant les écoles catholiques. Celle au CCAS est maintenue au même niveau soit 125 000€.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 826 650 € au chapitre 65 "Autres charges de gestion courante".**

## Chapitre 66 : CHARGES FINANCIÈRES

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
124 500 €	108 122,60 €	105 000 €

Les charges d'intérêts sont en baisse en 2020. L'évolution de celles-ci dépendra de la souscription ou non d'un nouvel emprunt.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 105 000 € au chapitre 66 "Charges financières".**

## Chapitre 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
25 000 €	13 660,84 €	23 000€

Le chapitre 67 concerne essentiellement les subventions exceptionnelles versées aux associations. En 2020, nous prévoyons 20 000 €, auxquels nous ajoutons 3 000€ en cas de nécessité d'annulation de titres sur les années antérieures et charges exceptionnelles non-prévisibles.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à de voter la somme de 23 000 € au chapitre 67 "Charges exceptionnelles".**

## Chapitre 022 : DÉPENSES IMPRÉVUES

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
30 000 €	0 €	20 000 €

Comme nous en avons la possibilité (jusqu'à 7,5% des dépenses réelles de fonctionnement), nous inscrivons par précaution une enveloppe de 20 000 €.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 20 000 € au chapitre 022 "Dépenses imprévues".**

## Chapitre 042 : OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
337 260 €	723 538,62 €	381 830 €

Aucun flux de trésorerie à ce chapitre, juste des passations d'écritures.

On y trouve les dotations aux amortissements qui seront en hausse avec l'intégration dans l'inventaire de nouveaux biens à amortir. Sont aussi comptabilisées dans ce chapitre les sorties d'actif lors des cessions de biens, mais celles-ci ne sont pas prévisibles.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 381 830 € au chapitre 042 "Opérations d'ordre de transfert entre sections".**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT : RÉSULTAT

RECETTES RÉELLES 2020	DÉPENSES RÉELLES 2020	ÉPARGNE BRUTE 2020
7 962 217,85 €	6 720 420 €	1 241 797,85 €
RECETTES TOTALES 2020	DÉPENSES TOTALES 2020	RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020
8 118 560,85 €	7 102 250 €	1 016 310,85 €

Le budget primitif 2020 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 016 310,85 €.

L'épargne nette est estimée à 620 066,85 €. C'est ce montant qui servira d'autofinancement pour lancer certains investissements, dont nous allons maintenant aborder la section.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est invité à voter la somme de 1 016 310,85 € au chapitre 023 "Virement à la section d'investissement".**

## SECTION D'INVESTISSEMENT : RESTES À RÉALISER

Plusieurs projets entamés en 2019 n'ont pu être achevés, du moins au niveau financier. Même si les travaux sont terminés, certaines factures n'étaient pas parvenues à la clôture de l'exercice.

De même, il existe des Restes à Réaliser (RAR) en recettes. Il s'agit essentiellement des subventions notifiées mais dont les versements ne sont pas complets.

*Le montant des RAR sera inclus dans chaque chapitre ci-dessous afin d'avoir plus de lisibilité sur le budget global.*

### Edition des restes à réaliser 2019

#### Budget Commune

IMPUTATION	LIBELLE	RESTE A REALISER
202	Frais liés à la réallistion des documents d'urbanisme	1 566,00 €
	<b>Dépenses</b>	<b>1 566,00 €</b>
2031	Frais d'études	9 120,00 €
	<b>Dépenses</b>	<b>9 120,00 €</b>
2041512	Fonds de concours enfouissement de réseaux	347 908,71 €
	<b>Dépenses</b>	<b>347 908,71 €</b>
2051	Licences logiciels	19 411,43 €
	<b>Dépenses</b>	<b>19 411,43 €</b>
2111	Terrains	- €
21312	Bâtiments scolaires	- €
21318	Autres bâtiments publics	- €
2152	Installations de voirie	769,22 €
21534	Réseaux d'électrification	29 252,14 €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 476,96 €
2182	Matériel de transport	23 974,00 €
2184	Mobilier	21 188,57 €
2188	Autres immobilisations corporelles	1 445,94 €
	<b>Dépenses</b>	<b>78 106,83 €</b>
2312	Agencement et aménagement de terrains	70 000,00 €
2313	Constructions	267 024,68 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	304 954,82 €
	<b>Dépenses</b>	<b>641 979,50 €</b>
<b>Total dépenses</b>		<b>1 098 092,47 €</b>
1321	Subventions d'investissement non amortissable - État	132 924,73 €
	<b>Recettes</b>	<b>132 924,73 €</b>
1323	Subventions d'investissement non amortissable - Département	121 121,00 €
	<b>Recettes</b>	<b>121 121,00 €</b>
1331	DETR - équipements amortissables	22 500,00 €
	<b>Recettes</b>	<b>22 500,00 €</b>
1341	DETR - équipement non amortissable	138 484,30 €
	<b>Recettes</b>	<b>138 484,30 €</b>
1347	DSIL - équipement non amortissable	125 750,00 €
	<b>Recettes</b>	<b>125 750,00 €</b>
<b>Total recettes</b>		<b>540 780,03 €</b>

**Le solde des restes à réaliser 2019 s'élève 557 312,44€**

## **SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES**

### **SYNTHÈSE RECETTES D'INVESTISSEMENT**

RECETTES RÉELLES BP 2019	RECETTES RÉELLES CA 2019	RECETTES RÉELLES BP 2020
7 340 648,68 €	3 666 213,91 €	3 325 627,90 €
RECETTES TOTALES BP 2019	RECETTES TOTALES CA 2019	RECETTES TOTALES BP 2020
8 826 977,08 €	4 390 798,93 €	4 738 768,75 €

Les recettes d'investissement sont dépendantes de la bonne tenue de notre section de fonctionnement puisque les excédents de cette dernière représentent une grande partie des recettes totales hors emprunts (le montant de l'emprunt d'équilibre est de 1 384 779,75 €).

### **Chapitre 021 : VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
1 118 820 €	0 €	1 016 310,85 €

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 1 016 310,85 € au chapitre 021 "Virement de la section de fonctionnement".**

### **Chapitre 024 : PRODUITS DES CESSIONS**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
789 724 €	0 €	477 227 €

Pour l'année 2020 la commune prévoit de céder plusieurs terrains :

- Quai Henry-Maurice Bénard pour 16 800€
- Une parcelle Route de Troliguer pour 3 340€
  - 2 terrains situés à Ti-Carré au profit de la CCPBS et de l'Unité centrale de production de repas. L'ensemble pour 172 400€.
- 1 terrain à Ty Glazen Cosquer pour 124 660€
- La division en volume de l'immeuble de la médiathèque pour 160 000€.

*A noter que les inscriptions des cessions s'effectuent en section d'investissement mais que les recettes effectives sont enregistrées en section de fonctionnement. C'est pourquoi malgré les ventes réalisées le CA reste toujours à 0€*

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 477 227 € au chapitre 024 "Produits des cessions".**

### **Chapitre 10 : DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
1 289 917,50 €	1 292 267,82 €	2 161 270,87 €

Ce chapitre est conséquent grâce à l'excédent de fonctionnement de l'année n-1, qui s'élève à 1 680 742,83 €. A cette somme nous ajoutons le résultat de fonctionnement 2017 du budget assainissement qui représente 107 004,63€. Soit une réserve totale de 1 787 747,46€.

Le versement du fonds de compensation de la TVA arrive également dans ce chapitre avec plus de 323 000 € prévus pour 2020.

La taxe d'aménagement et de versement pour sous-densité vient compléter les recettes de ce chapitre pour 50 000€.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 2 161 270,87 € au chapitre 10 "Dotations, fonds divers et réserves".**

### **Chapitre 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
618 464,26 €	365 102,95 €	681 930,03 €

La majorité des subventions proviennent des restes à réaliser

Nous pourrons aussi compter sur la DETR, obtenue en 2020, pour 10 150€ pour la sécurisation des abords de « l'école Jules Ferry ».

En outre nous pouvons ajouter à ce chapitre une recette de 105 000 € pour le Projet Urbain Partenarial (PUP) avec Aiguillon Construction dans le cadre de travaux rue du Prat, ainsi que le solde du PUP de Ti-Carré pour 20 000€.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 681 930,03 € au chapitre 13 "Subventions d'investissement".**

### **Chapitre 27 : AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
1 200 €	2987,50 €	1 200 €

Il s'agit du remboursement des prêts d'honneur accordés par la ville.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 1 200 € au chapitre 27 "Autres immobilisations financières".**

### **Chapitre 458 : OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
26 300 €	3 256,80 €	4 000 €

On retrouve sous ce vocable, le paiement des travaux (souvent de voirie) effectués pour le compte d'autres entités comme le Conseil Départemental, la Communauté de Communes ou des entreprises privées.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 4 000 € au chapitre 458 "Opérations d'investissements sous mandat".**

#### **Chapitre 040 : OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
337 260 €	723 538,62 €	381 830 €

Le Chapitre 040 comporte les dotations aux amortissements et les plus-values sur cession.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 381 830 € au chapitre 040 "Opérations d'ordre de transfert entre sections"**

#### **Chapitre 041 : OPERATIONS PATRIMONIALES**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
30 248,40 €	1 046,40 €	15 000 €

Il s'agit d'acomptes versés sur les dépenses d'investissement, qui viennent en déduction ensuite des factures définitives.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 15 000 € au chapitre 041 "Opérations patrimoniales".**

### **SECTION D'INVESTISSEMENT : DÉPENSES**

#### **SYNTHÈSE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

DÉPENSES RÉELLES BP 2019	DÉPENSES RÉELLES CA 2019	DÉPENSES RÉELLES BP 2020
7 795 291,82 €	4 933 778,37 €	4 150 605,34 €
DÉPENSES TOTALES BP 2019	DÉPENSES TOTALES CA 2019	DÉPENSES TOTALES BP 2020
8 826 977,08 €	6 052 071,27 €	6 123 548,50 €

Hors remboursement du capital des emprunts, les dépenses réelles d'investissement 2020 devraient être de l'ordre de 3,5 M€, dont 1 098 092,47 € de restes à réaliser.

#### **Chapitre 16 : REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS ET DETTES**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
650 000 €	619 974,18 €	621 731 €

Sans emprunt nouveau en 2020 le remboursement du capital s'élèvera à 621 731€.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 621 731 € au chapitre 16 "Remboursement d'emprunts et dettes".**

#### **Chapitre 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
169 627,02 €	35 433,94 €	53 106,12 €

Sont prévus à ce chapitre les frais d'études et acquisitions de logiciels.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 53 106,12 € au chapitre 20 "Immobilisations incorporelles".**

#### **Chapitre 204 : SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
611 630,18 €	253 529,22 €	425 618,71 €

Il s'agit des fonds de concours pour les enfouissements de réseaux électriques et télécom (conventions conclues avec le SDEF). Une partie des travaux est payée sous forme de subvention et l'autre au chapitre 21.

Les travaux prévus, en cours ou en attente de réception des factures sont localisés rue de la Gare, route de l'île Chevalier, Ti-Carré, place Benjamin Delessert, rue du Prat, au bois Saint Laurent pour les plus importants.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 425 618,71 € au chapitre 2041512 "Subventions d'équipement versées".**

#### **Chapitre 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
734 425,04 €	640 874,26 €	821 999,90 €

Vous avez ci-après et par ordre décroissant, les principaux investissements prévus à ce chapitre :

- Renouvellement du matériel ..... 300 000 €
- Acquisitions foncières ..... 268 700 €
- Installation d'un terrain multisports ..... 60 000 €
- Travaux sur les bâtiments ..... 44 300 €
- Installation d'une aire de jeux devant la médiathèque ..... 30 000 €
- L'extension de réseaux pour le parking situé rue de la Gare et à Ti-Carré ..... 29 200 €

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 821 999,90 € au chapitre 21 "Immobilisations corporelles".**

#### **Chapitre 23 : IMMOBILISATIONS EN COURS**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
5 590 163,16 €	3 347 996,75€	2 220 084,61 €

Les inscriptions les plus élevées concerneront les opérations suivantes :

- Travaux rue de la Gare.....900 000 €
- Solde construction et aménagement de la médiathèque .....240 000 €
- Aménagement de la rue du Prat .....305 000 €
- Travaux de voirie .....250 000 €
- Réhabilitation de la cuisine, du restaurant scolaire .....160 000 €
- Centre de secours (participation 2020) .....100 000 €
- Mairie/Château.....100 000 €

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 2 220 084,61 € au chapitre 23 "Immobilisations en cours".**

#### **Chapitre 27 : AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
2 000 €	1 000 €	2 000 €

Sont inscrits à ce chapitre, les prêts d'honneur accordés par la ville.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 2 000 € au chapitre 27 "Autres immobilisations financières"**

#### **Chapitre 458 : OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
14 033,53 €	11 557,53 €	6 065 €

Il s'agit des réfections définitives de voirie réalisées après les travaux opérés par le Conseil Départemental, la CCPBS ou d'autres entreprises privées.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 6 065 € au chapitre 458 "Opérations d'investissement sous mandat".**

#### **Chapitre 040 : OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
152 160 €	267 969,64 €	156 343 €

C'est le "pendant" du chapitre 042 en recettes de fonctionnement.

Les travaux en régie que l'on retrouve ici sont à la fois des recettes de fonctionnement et des dépenses d'investissement, de même que pour les amortissements des subventions d'équipements; d'où ce jeu d'écritures compensatoires appelé opérations de transfert entre sections.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 156 343 € au chapitre 040 "Opérations d'ordre de transfert entre sections".**

#### **Chapitre 041 : OPERATIONS PATRIMONIALES**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
30 248,40 €	1 046,40 €	15 000 €

Les montants inscrits à ce chapitre correspondent à des acomptes versés sur des dépenses d'investissement. Ils sont ensuite déduits des factures et on les retrouve alors en recettes d'investissement.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 15 000 € au chapitre 041 "Opérations patrimoniales".**

#### **Chapitre 001 : SOLDE D'EXÉCUTION REPORTE**

BP + DM 2019	CA 2019	BP 2020
849 276,86 €	849 276,86 €	1 801 600,16 €

Ce montant correspond au report du résultat cumulé de la section d'investissement (déficit de 1 661 272,34 €) auquel nous ajoutons le résultat négatif du budget assainissement non repris lors de sa clôture pour 143 302,44€.

En outre, le budget de la caisse des écoles a été clôturé le 31/12/2019. Le résultat de la section d'investissement présentait un solde positif de 2 974,62€. Nous le reprenons aussi au chapitre 001. Ce solde positif vient diminuer le solde d'exécution.

Soit  $1\,661\,272,34 + 143\,302,44 - 2\,974,62 = 1\,801\,600,16\text{€}$

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 1 801 600,16 € au chapitre 001 "Solde d'exécution reporté".**

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT : RÉSULTAT**

RECETTES RÉELLES 2020 (hors emprunt)	DÉPENSES RÉELLES 2020	RÉSULTAT SUR OPERATIONS RÉELLES
3 325 627,90 €	4 150 605,34 €	- 824 977,44 €
RECETTES TOTALES 2020 (hors emprunt)	DÉPENSES TOTALES 2020 (hors reprise du résultat)	<b>RÉSULTAT ANNUEL 2020</b>
4 738 768,75 €	4 321 948,34 €	<b>416 820,41 €</b>
RECETTES TOTALES 2020 (hors emprunt)	DÉPENSES TOTALES 2020	RÉSULTAT INVESTISSEMENT CUMULÉ
4 738 768,75 €	6 123 548,50 €	- 1 384 779,75 €

Le résultat annuel 2020 est estimé à 416 820,41€. Malgré les nombreux investissements prévus, nous parvenons à réduire le déficit cumulé qui s'établit à moins de 1,4 M€ contre 1,8 M€ en 2019.

La commission FINANCES/SPORT-ASSOCIATIONS a émis un avis favorable lors de sa séance du 8 juillet 2020.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé à voter la somme de 1 384 779,75 € au chapitre 16 "Emprunts et dettes assimilées".**